

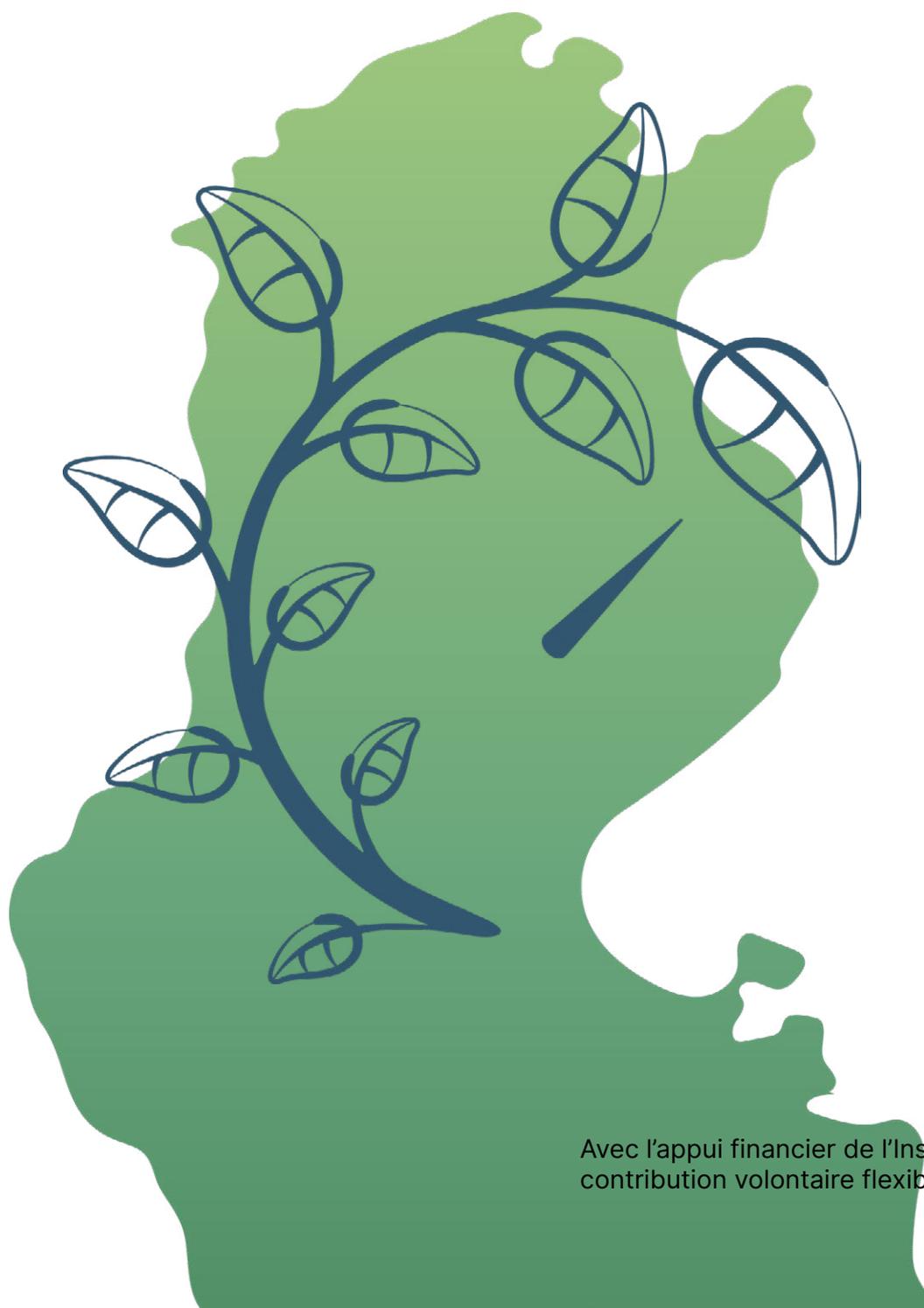


Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



PROMOUVOIR DES ENTREPRISES AGRICOLES RESPONSABLES

Formation à l'intention des accompagnateurs appuyant les jeunes agri-entrepreneurs porteurs de projets d'investissement agricole responsable



Avec l'appui financier de l'Instrument de contribution volontaire flexible (FVC)

Les investissements responsables dans l'agriculture et les systèmes alimentaires (IRA) peuvent apporter une réponse aux défis actuels (crises géopolitiques, sanitaires, alimentaires et climatiques) en les transformant en opportunités économiques et commerciales pour l'entrepreneur.

L'IRA désigne les investissements qui contribuent à un développement durable, améliorent la sécurité alimentaire et la nutrition, et respectent les droits humains tout en garantissant un retour sur l'investissement pour l'entrepreneur.

Un investissement responsable repose ainsi sur une triple performance des trois «P»: **profits** (pour l'investisseur); **personnes** (impact socio-économique positif pour les communautés); et **planète** (protège et utilise les ressources naturelles de manière durable).



L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Agence de promotion des investissements agricoles (APIA) organisent conjointement une série d'activités visant à stimuler et pérenniser les investissements agricoles responsables en Tunisie.

Dans ce cadre, les partenaires organisent conjointement une formation à l'intention de 25 accompagnateurs exerçant une activité dans le cadre formel (patente) afin de leur permettre de renforcer la performance des entrepreneurs qu'ils accompagnent.



LA FORMATION DES ACCOMPAGNATEURS

Cette formation vise à renforcer les compétences des accompagnateurs d'entreprise déjà en activité dans le pays sur l'approche IRA et sur la méthodologie de l'accompagnement responsable, pour qu'ils puissent accompagner les jeunes femmes et les jeunes hommes conformément aux principes, pratiques et outils de l'investissement responsable en vue d'accélérer et de pérenniser la croissance de leurs entreprises conformément aux Principes CSA-IRA.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DE LA FORMATION



Susciter une meilleure **compréhension** des **défis** de **l'investissement agricole responsable** pour les jeunes dans leur pays.



Illustrer les **enjeux** et les **bénéfices** de **l'incorporation de l'approche IRA** dans l'accompagnement des jeunes agri-entrepreneurs.



Développer chez les acteurs une **connaissance approfondie de l'investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires**, ainsi que des **Principes pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires** du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA-IRA).



Former les participants à **la démarche d'accompagnement en mode coaching responsable**, à l'utilisation de **la boîte à outils de l'accompagnateur en mode coaching responsable** et à une bonne compréhension de l'importance du système de suivi et d'évaluation pour l'investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires.



Faciliter la création **d'un réseau professionnel d'agents transformateurs**, capables de jouer un rôle important dans la pérennisation de l'investissement responsable des jeunes agri-entrepreneurs.

APPROCHE PÉDAGOGIQUE ET DURÉE DE LA FORMATION

La formation se déroulera en langue française, s'étendra sur une durée totale de **deux mois et demi** et reposera sur une **approche pédagogique mixte, intégrant quatre composantes interconnectées.**

1. Une phase en ligne

(du 12 Mars au 02 Avril 2025, à raison d'une heure par jour):

Les participants interagiront à travers une plateforme collaborative facilitée par l'équipe de formation pour acquérir des connaissances de base sur l'Investissement agricole responsable (IRA), sur la démarche d'accompagnement en mode coaching responsable et sur l'importance du système de suivi et évaluation pour l'investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires.

2. Un atelier présentiel

(du 07 au 11 Avril 2025 à Sousse):

Conçu sur la base des résultats de la phase en ligne, cet atelier vise à permettre aux participants qui ont validé la phase en ligne d'appliquer les compétences acquises sur des cas concrets et de s'approprier de la boîte à outils de l'accompagnateur en mode coaching responsable. A la fin de l'atelier, les participants recevront une attestation de participation.

3. Une séance de mise à jour des connaissances virtuelles en groupe

(2 demi-journées consécutives au mois d'avril 2025):

Les participants auront l'occasion à travers un webinar virtuel d'approfondir leurs connaissances sur la boîte à outils, surtout le Plan d'affaire responsable et le Plan d'opérationnalisation personnalisée.

4. Une phase de mentorat des accompagnateurs

(1 mois):

Les participants auront la possibilité à travers 4 séances d'accompagnement par accompagnateur en binôme (ou trinôme), qui se dérouleront à travers la plateforme collaborative, de se familiariser avec les outils, surtout le Modèle d'affaires IRA, et d'appliquer les connaissances acquises sur un projet personnel. Cette phase se conclue avec une séance virtuelle individuelle de supervision ou de briefing avec l'encadrant.

A la fin de ce processus, les participants recevront le certificat d'accomplissement du parcours **«Accompagnateurs IRA»**.

QUI DEVRAIT PARTICIPER?

La formation est destinée aux **accompagnateurs formés par l'APIA**, dans le cadre du programme pilote et/ou du Programme de relance de l'investissement et de modernisation des exploitations agricoles (PRIMEA) de l'APIA, exerçant une activité dans le cadre formel (patente).

COÛTS ET PROCÉDURE DE CANDIDATURE

L'atelier en présentiel ainsi que les frais de déplacement et d'hébergement seront intégralement pris en charge par l'organisme de formation pour les candidats sélectionnés.

Les candidatures doivent être envoyées avant le 06 Mars 2025 à 16 heures.

Pour soumettre votre candidature veuillez:

1. Remplir le formulaire en ligne ([cliquez sur le lien ici pour accéder](#)) et
2. envoyer à l'adresse IRA-Formation@fao.org les documents suivants:
 - une lettre de motivation;
 - vos attestations et diplômes;
 - votre CV;
 - votre patente; et
 - les attestations de références justifiant votre expérience dans l'accompagnement des entrepreneurs qui seront considérés un atout.



